



Madame MOINAULT

Auteur de la pétition « 33 hectares à sauvegarder »

<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=139>

6 rue Paul Gravet

51530 Magenta

à

Monsieur le colonel Hubert Aymard

Directeur

Etablissement du Génie

3 rue de la Charrière

51022 Châlons en Champagne

OBJET : Champ de Manœuvre – 13è RG (B) Cuis 51.

Monsieur le colonel,
Monsieur le délégué départemental.

Dans le cadre du transfert du champ de manœuvre situé à Cuis vers la communauté de communes Epernay pays de Champagne, vous avez été délégué par le ministère de la défense à effectuer en application du décret N° 76-225 du 4 mars 1976 modifié, la dépollution de ce terrain. Et ce, afin de présenter au dit acquéreur, une attestation certifiant que les opérations de dépollution ont bien été exécutées.

Nous avons constaté que la préparation du terrain avant la dépollution proprement dite avait consisté à : défricher et à couper environ 300 arbres (pins, bouleaux, pruniers .../...) et ce, en pleine période de pré nidification des oiseaux nicheurs et sur un site contenant une flore singulière, rare et menacée.

Au regard des transformations drastiques effectuées dans cette zone, nous avons lancé avec Monsieur Paris, vice-président de l'association Marne Nature Environnement une pétition auprès des citoyens soucieux de l'environnement. Les 800 signataires se joignent à nous pour vous interroger sur le bien fondé du déboisement effectué que nous trouvons disproportionné quant au risque pyrotechnique et vous demander votre soutien dans la sauvegarde de cet espace naturel.

- ❑ En limitant le retournement de la terre qui entamerait de façon irréversible le tapis végétal riche en espèces singulières.
- ❑ En arrêtant le débroussaillage de la flore buissonnante nécessaire à la nidification des oiseaux nicheurs.

En vous remerciant de toute l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de recevoir, monsieur le délégué départemental, nos sincères salutations.

Fait à Epernay,
Le 28 avril 2007.

D .Moinault

Copie transmise à monsieur le Préfet de la région Champagne Ardenne
Copie transmise à monsieur le sous préfet de l'arrondissement d'Epernay



Madame MOINAULT

Auteur de la pétition « 33 hectares à sauvegarder »

<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=139>

6 rue Paul Gravet

51530 Magenta

à

Monsieur le Préfet

1 Rue Jessaint

51036 Châlons en Champagne Cédex

Objet : Champ de manœuvre de Cuis (51)

Monsieur le préfet,

Veuillez trouver ci-joint, pour information le courrier envoyé, ce jour à Monsieur le délégué militaire départemental chargé d'effectuer la dépollution de l'ancien terrain militaire de Cuis conformément au décret 76-225 du 4 mars 1976 dans le cadre de toute affectation de terrains militaires et ce dans un but de santé, de salubrité et de sécurité, publiques.

En effet, même si la dépollution nécessitait une préparation du terrain, nous nous étonnons qu'il ait fallu couper plusieurs centaines d'arbres et débroussailler de façon aussi intensive et ce, en pleine période de nidification et avant floraison des espèces spécifiques à ce type de biotope.

La transformation de cet habitat est radicale et nous paraît porter atteinte de manière directe à l'équilibre biologique du milieu et par conséquent à l'existence même des espèces de l'avifaune et de la flore présentes in situ. Ont été relevées :

- **58 oiseaux protégés** selon la "Liste des espèces d'oiseaux protégées en France en application de l'article L. 411-1 du code de l'environnement et de la directive 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages
- **4 espèces de papillons** en danger, vulnérables ou rares selon la liste établie par Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Nous sommes très inquiets quant au devenir de cet espace naturel peu exploité par l'homme jusqu'à maintenant et qui abritait des espèces faunistiques et floristiques très singulières comme les inventaires scientifiques sur les friches militaires de Champagne le prouvent.

Le relevé systématique de tous les échos métalliques suspects sur toute l'intégralité du terrain entraînera-t-il un retournement du sol sur toute sa surface ?

Dans ce cadre, tout le tapis végétal, riche en orchidées dont 2 espèces rares : orchis abeille et orchis mouche seraient détruites de façon irréversible.

En vous remerciant de prêter attention à ce courrier et de répondre à notre inquiétude, veuillez recevoir, monsieur le préfet, nos sincères salutations.

Fait à Magenta le 30.04.2007.

D. Moinault



Madame MOINAULT

Auteur de la pétition « 33 hectares à sauvegarder »

<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=139>

6 rue Paul Gravet

51530 Magenta

à

Monsieur le Sous - Préfet

Sous Préfecture d'Épernay

1 rue Eugène Mercier

51200 Epernay

Objet : Champ de manœuvre de Cuis (51)

Monsieur le préfet,

Veillez trouver ci-joint, pour information le courrier envoyé, ce jour à Monsieur le délégué militaire départemental chargé d'effectuer la dépollution de l'ancien terrain militaire de Cuis conformément au décret 76-225 du 4 mars 1976 dans le cadre de toute affectation de terrains militaires et ce dans un but de santé, de salubrité et de sécurité, publiques.

En effet, même si la dépollution nécessitait une préparation du terrain, nous nous étonnons qu'il ait fallu couper plusieurs centaines d'arbres et débroussailler de façon aussi intensive et ce, en pleine période de nidification et avant floraison des espèces spécifiques à ce type de biotope.

La transformation de cet habitat est radicale et nous paraît porter atteinte de manière directe à l'équilibre biologique du milieu et par conséquent à l'existence même des espèces de l'avifaune et de la flore présentes in situ. Ont été relevées :

- **58 oiseaux protégés** selon la "Liste des espèces d'oiseaux protégées en France en application de l'article L. 411-1 du code de l'environnement et de la directive 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages
- **4 espèces de papillons** en danger, vulnérables ou rares selon la liste établie par Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Nous sommes très inquiets quant au devenir de cet espace naturel peu exploité par l'homme jusqu'à maintenant et qui abritait des espèces faunistiques et floristiques très singulières comme les inventaires scientifiques sur les friches militaires de Champagne le prouvent.

Le relevé systématique de tous les échos métalliques suspects sur toute l'intégralité du terrain entraînera-t-il un retournement du sol sur toute sa surface ?

Dans ce cadre, tout le tapis végétal, riche en orchidées dont 2 espèces rares : orchis abeille et orchis mouche seraient détruites de façon irréversible.

En vous remerciant de prêter attention à ce courrier et de répondre à notre inquiétude, veuillez recevoir, monsieur le préfet nos sincères salutations.

Fait à Magenta le 30.04.2007.

D. Moinault